



## La bibliothèque

La construction de la première tranche de l'école, ayant permis de libérer l'espace, les travaux d'aménagement de la bibliothèque ont pu voir le jour.

C'est dans un cadre convivial qu'à partir du 15 juin vous serez accueillis par une équipe de volontaires composée d'anciens membres de l'association, d'élus et de nouvelles personnes qui ont souhaité nous rejoindre.

Si certains désirent faire partie de l'équipe, quelques places sont disponibles.



### Quelques infos pratiques

#### > Les jours d'ouverture sont :

- mardi de 16h30 à 18h30
- mercredi de 10h00 à 12h00 et de 15h00 à 17h00
- vendredi de 16h30 à 19h00
- samedi de 10h00 à 12h00

> Lors de votre inscription, une carte d'adhésion familiale ou individuelle vous sera remise moyennant une cotisation annuelle de 6 euros par adulte à partir de 18 ans.

> Le prêt des livres est gratuit.

> Un règlement sera établi, les adhérents devront s'engager à le respecter.

Venez nombreux découvrir ce nouvel équipement qui, nous l'espérons, vous donnera l'envie de lire.

## Le jardin du Clos Guerrioux

Suite à la décision prise en conseil municipal, le jardin du Clos Guerrioux va accueillir prochainement quelques structures.



## L'école

Le 2 juillet, M<sup>mes</sup> Françoise Megdad et Maryline Challain vont refermer leurs cahiers et ouvrir le grand livre de la retraite.

Cela fait plus de vingt ans que Françoise et Maryline ont su apporter aux enfants de Quilly leurs savoirs et leurs expériences.

Au début de chaque année scolaire Françoise et toute l'équipe enseignante préparait le projet pédagogique. Nous sommes sûrs que déjà leurs projets personnels, sans doute moins pédagogiques, sont en cours de réalisation.

Vous connaissez la chanson « Adieu M. le professeur »... Nous ne vous disons pas adieu mais simplement au revoir.

La pensée du jour écrite au tableau de ce 2 juillet est :  
« **Belle et longue retraite à Françoise et Maryline** ».

## Mairie

### Horaires d'été du 28 juin au 22 août 2010

- **Lundi au jeudi** de 8h30 à 12h00
- **Vendredi** de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 16h30
- **Samedi** fermée

# Les subventions aux associations 2010

<b>ADAR</b>	Orvault	<b>1 250,45€</b>
<b>Musique et danse en Loire-Atlantique</b>	Orvault	<b>1 400,04€</b>
<b>ADMR</b>	Guenrouët	<b>800,00€</b>
<b>ADT du Sillon</b>	Pontchâteau	<b>231,00€</b>
<b>ASQ</b>	Quilly	<b>325,00€</b>
<b>ADICLA</b>	Nantes	<b>146,51€</b>
<b>ADIL LA</b>	Nantes	<b>271,00€</b>
<b>Amicale des sapeurs-pompiers</b>	Campbon	<b>315,00€</b>
<b>Amicale des sapeurs-pompiers</b>	Guenrouët	<b>547,95€</b>
<b>Centenaire des sapeurs-pompiers</b>		
<b>École des jeunes sapeurs-pompiers intercentre</b>		<b>200,00€</b>
<b>Animation sportive cantonale</b>		<b>61,10€</b>
<b>Animation sportive départemental</b>	Nantes	<b>611,00€</b>
<b>CAUE de Loire-Atlantique</b>	Nantes	<b>96,00€</b>
<b>Comité des fêtes</b>	Quilly	<b>300,00€</b>
<b>Croix-Rouge française</b>	Savenay	<b>200,00€</b>
<b>Le Sillon des mots</b>	Campbon	<b>300,00€</b>
<b>Gym tonique</b>	Quilly	<b>300,00€</b>
<b>Halte garderie/Familles rurales</b>	Campbon	<b>2 000,00€</b>
<b>OGEC Sainte-Thérèse - Subvention exceptionnelle</b>		<b>0,00€</b>
<b>Parents enfants</b>	Quilly	<b>3 000,00€</b>
<b>Projet pédagogique école publique</b>	Quilly	<b>1 500,00€</b>
<b>Réseau rural d'éducation - Publique</b>	Quilly	<b>1 721,68€</b>
<b>Réseau rural d'éducation - Privée</b>	Quilly	<b>280,50€</b>
<b>Resto du Cœur Loire-Atlantique</b>	Nantes	<b>150,00€</b>
<b>Secours catholique Loire-Atlantique</b>	Nantes	<b>150,00€</b>
<b>UNC</b>	Quilly	<b>100,00€</b>
<b>Fondation du patrimoine</b>	Nantes	<b>100,00€</b>
<b>Pause musicale</b>	Campbon	<b>279,00€</b>
	<b>TOTAL</b>	<b>16 636,23€</b>

## Centre aéré de Campbon

Ouverture du 5 juillet au 27 août

Dates d'inscriptions :

- le vendredi 28 mai de 17h00 à 18h30
- le samedi 29 mai de 10h00 à 12h00
- le vendredi 11 juin de 17h00 à 18h30
- le samedi 12 juin de 10h00 à 12h00

Sourget Yvette, présidente de Familles rurales  
Maison des associations

8 rue Saint-Martin - 44750 Campbon - Tél. 06 66 44 18 50

**Familles  
rurales**  
*Vivre mieux !*

Loire-Atlantique



Ouvert aux enfants de 3 à 12 ans

**Vacances d'été du 5 au 30 juillet 2010**

dans les locaux de l'école des 3 Chênes de Guenrouët

du lundi au vendredi de 9h00 à 17h00

(possibilité de péri-centre de 8h00 à 9h00 et de 17h00 à 18h30)

Tarifs en fonction du quotient familial

(péricentre 0,50e par demi-heure)

Inscriptions et renseignements :

Patricia Couvrand au 06 87 27 30 38

ou [couvrand-galopins@live.fr](mailto:couvrand-galopins@live.fr)

ou sur le site de la commune de Guenrouët

[www.guenrouet.fr](http://www.guenrouet.fr)

## DON DU SANG

Dates de collecte à retenir pour 2010

Salle polyvalente de Sainte-Anne-sur-Brivet  
de 16h30 à 19h30

**23 juin**

**29 octobre**

**31 août**

**27 décembre**

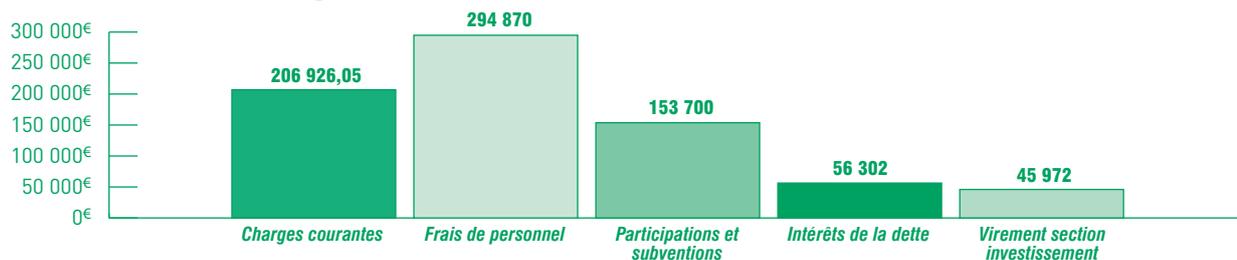
Association

**Parents-enfants à Quilly**

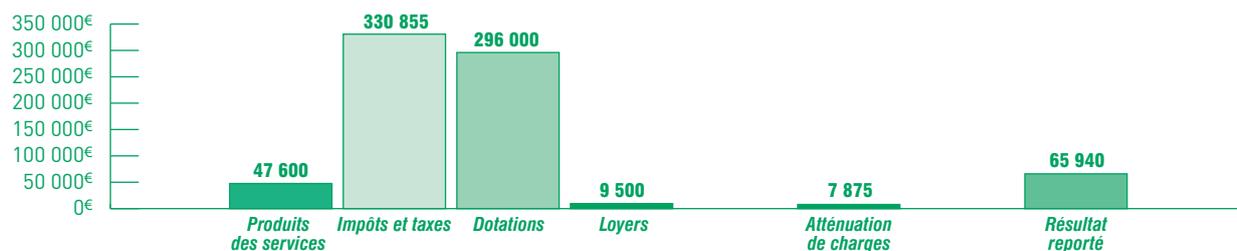
L'assemblée générale aura lieu le vendredi 4 juin à 20h30 au restaurant scolaire.

# Le budget prévisionnel 2010

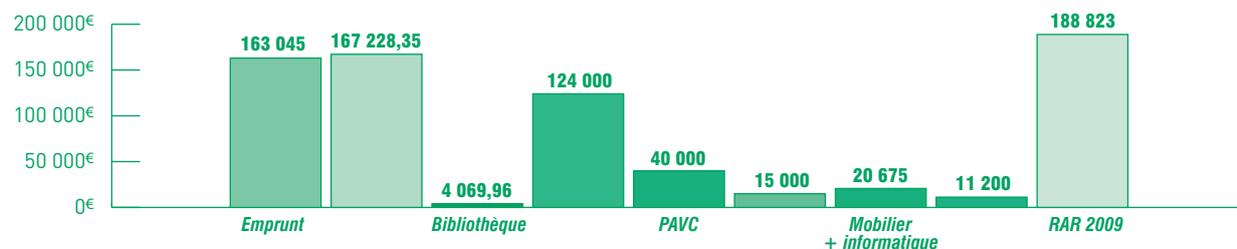
## Dépenses de fonctionnement 2010 : 757 770,05€



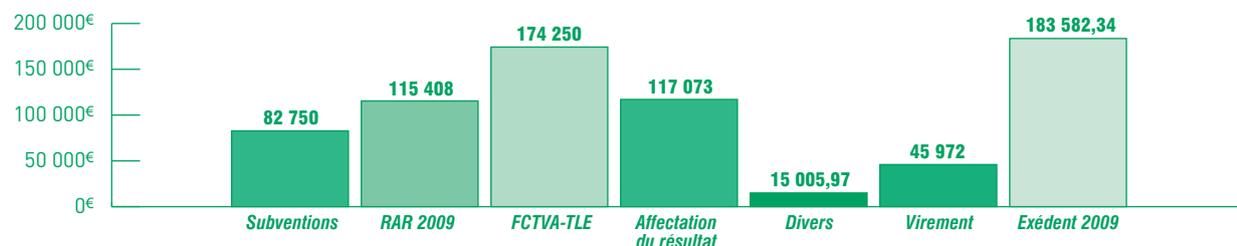
## Recettes de fonctionnement 2010 : 757 770,00€



## Dépenses d'investissement 2010 : 734 041,31€



## Recettes d'investissement 2010 : 734 041,31€



## Les nouvelles entreprises



INSTALLATION DE  
GLACE - VERRE SECURIT - DOUBLE VITRAGE  
DEPANNAGE BRIS DE GLACE - TOUS PRODUITS VERRIERS  
MENUISERIE PVC et ALUMINIUM

5, route de N.-D.-de-Grâce - 44750 QUILLY  
02 28 54 94 99 / 06 67 44 99 25



Menuisier

Pose : Cuisine, Salle de bain,  
Agencement...  
Neuf et Rénovation

- 06.20.55.55.40 - Quilly 44750 -

**L'ADMR intervient auprès de tous les publics : célibataires, familles, jeunes retraités, personnes âgées, personnes handicapées, personnes malades. Son offre de service est large. Améliorer la qualité de vie ou aider à faire face à des difficultés liées à l'âge, au handicap ou à la maladie, l'ADMR est là dans toutes les situations de la vie.**

### **Faciliter la vie quotidienne**

Que ce soit pour les personnes en perte d'autonomie, pour les actifs souhaitant mieux concilier vie professionnelle et vie familiale, ou simplement gagner en temps libre, l'ADMR propose :

- l'aide à la personne,
- ménage, repassage,
- courses, préparation des repas,
- aides aux aidants,
- garde d'enfants,
- accompagnement éducatif.

### **Être présent à tout moment**

Dans le cadre de la sortie d'hospitalisation par exemple ou autres situations d'urgence, l'ADMR peut intervenir et mettre en place les interventions afin de faciliter le retour à domicile.

### **L'aide à la famille**

L'ADMR intervient auprès des familles au quotidien. L'association peut également intervenir auprès de familles confrontées à une difficulté temporaire :

- grossesse difficile,
- naissance ou adoption d'un ou de plusieurs enfants,
- séparation des parents ou décès de l'un des deux, décès d'un enfant,
- accompagnement à la reprise d'emploi ou la formation professionnelle de l'un des parents en situation de monoparentalité,
- famille nombreuse,
- maladie ou hospitalisation de courte durée d'un parent ou d'un enfant,
- maladie de longue durée d'un parent ou d'un enfant.

La CAF soutient les familles en leur apportant une aide financière pour le règlement des heures d'intervention, calculée en fonction du quotient familial. La part payée par les familles au titre de l'aide à domicile permet de bénéficier de réduction d'impôts au titre des services à la personne.

**Si vous rencontrez des difficultés, n'hésitez pas à vous rapprocher de l'ADMR.**

**ADMR de Guenrouët**  
**06 84 56 76 36**

**Maison des services ADMR du Pays d'Isac**  
1 bis rue Grégoire-Orain - 44460 Fégréac  
**Tél. 02 28 54 97 35**

## **VOTRE CPAM VOUS INFORME**

### **Nouveau à la Caisse d'assurance maladie de Saint-Nazaire !**

Extension de l'ouverture de l'espace accueil en libre-service jusqu'à 20 h00.

Dans cet espace, vous disposez de deux guichets automatiques de l'assurance maladie vous permettant de :

- procéder à la mise à jour de votre carte vitale,
- imprimer votre attestation de droit,
- obtenir différents formulaires.

Mais aussi, grâce à deux bornes internet Ameli, vous pouvez désormais créer votre compte personnel Ameli en vous munissant de votre numéro de sécurité sociale et du code confidentiel qui vous a été adressé par courrier.

Avec votre compte Ameli :

- suivez en temps réel le détail de vos remboursements,
- consultez le paiement de vos indemnités journalières,
- connaître les tarifs d'un professionnel de santé,
- contactez votre caisse d'assurance maladie...

